

Image not found or type unknown



contrat de cession d image

Par **doulim**, le **26/01/2022** à **16:12**

Bonjour ,je suis salariée d un GIE ,j ai été choisi pour réaliser des vidéos tuto bricolage pour la création du site internet d une société du groupe, ces vidéos ont été mises en ligne , je n ai pas signé de droit de cession d image , un document m ' a été transmis je n ' ai pas donné suite.Il était stipulé sur ce document que ces vidéos seraient mises sur une banque d images. Quels sont mes droits par rapport à la diffusion sans mon consentement ,suis je considérée comme mannequin au yeux de la législation du travail ? Je retrouve une des vidéos sur un autre site internet de bricolage aussi. Merci pour vos conseils.

Par **Marck.ESP**, le **26/01/2022** à **17:37**

Bonjour
Expliquez nous pourquoi, au départ, vous avez accepté ces tournages?
Après de qui avez vous approuvé, en présence d'autres personnes ?